FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Comprendre et analyser la comptabilité M22bis des ESMS privés

Le 06/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Se familiariser avec la comptabilité M22bis relative aux ESMS privés
- Savoir effectuer les opérations comptables d'un ESMS
- Appliquer les techniques de comptabilisation à l'élaboration du budget prévisionnel et du compte administratif
- Comprendre le mécanisme d'un compte administratif propre à l'ESMS privé

CONTENU

Qu'est-ce que la comptabilité M22 des ESMS publics ?

En comptabilité, les Établissements Privés Sociaux et Médico-Sociaux sont soumis à une nomenclature spécifique. Ce référentiel s'impose aux ordonnateurs, aux comptables, au juge des comptes et au certificateur.

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Le programme de la formation :

JOUR 1 :
Matin :
Les aspects juridiques et réglementaires de l'ESMS

- Les autorités de tarification : ARS, Conseil départemental, autres “financeurs”
- Instruction codificatrice de la DGAS du 17 août 2007
- Article 312-1 du CASF : Arrêté du 12 décembre 2008 relatif aux ESMS privés
- Article 313-12 du CASF : Instruction du 7 avril 2017 relative à la mise en place des dispositions sur le forfait global des soins, sur le forfait global de dépendance et sur le tarif journalier des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes

Après-midi :
Les principes comptables de l'ESMS privé : l'application de la nomenclature M22bis ou du PCG de 1999

- Les obligations comptables de l'association, fondation, groupement privé non lucratif ou organisme privé commercial gestionnaire

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d’activité : 76820087382

- Les différents types de comptes (bilan, compte de résultat)
- Les écritures comptables spécifiques
- Les comptes spécifiques (reports à nouveau, subventions, provisions réglementées, fonds dédiés)

JOUR 2 :
Matin :
Le budget d'un ESMS privé : examen et exécution

- La préparation du calendrier budgétaire prévisionnel
- Les différentes sections : exploitation et investissement
- La gestion des modifications budgétaires
- L'analyse du bilan et du compte de résultat
- L'établissement du compte administratif
- Les plans pluriannuels : financement et investissement

Après-midi :
Pour aller plus loin : l'analyse des états financiers de l'ESMS privé

- Le FRNG
- Le BFR
- La trésorerie nette
- Les autres ratios financiers

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

- Aucun

PUBLIC VISE

Toute personne rattachée à la gestion budgétaire et comptable d'un ESMS privé

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

- Après avoir défini les termes liés à la comptabilité M22bis des ESMS privés et autres notions de base, il s'agit de comprendre, au travers de cas pratiques, les différents outils d'analyse de cette comptabilité spécifique.

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Le formateur, hautement qualifié selon nos standards de recrutement, suit tout au long de la formation le ou les participants, afin d'ancrer ces connaissances.
- Les test réalisés à la fin de la mission ont pour but d'évaluer la compréhension du participant au travers d'un compte-rendu personnalisé qui correspond au secteur d'activité de la personne concernée.
- Les outils utilisés durant la formation sont délivrés aux participants en fin de formation, sous forme de livret résumé comprenant la correction des exercices réalisés.
- Le formateur fournit une attestation reprenant l'ensemble de l'accompagnement et des connaissances délivrées durant la formation.

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.